

Cependant, lorsque le prêtre célébrant distribue la sainte Communion pendant la Messe, il ne lui est pas permis de la porter si loin qu'il perde de vue l'autel. Ce Canon 868e est la réédition d'un décret de la Congrégation du Concile du 19 décembre 1829. Par conséquent, si ce cas se présentait, on devrait faire attendre les fidèles après la messe.

Note. — Nous compléterons cette section consacrée à la sainte Communion en mentionnant l'excommunication "specialissimo modo reservata Sedi Apostolicæ" encourue par celui qui rejetterait les espèces consacrées, les retiendrait ou les prendrait pour une fin mauvaise. Celui qui commet un tel sacrilège est par le fait même suspect d'hérésie, il encourt l'infamie, et, s'il était engagé dans la cléricature, il devrait être déposé. (Canon 2320.)

(A suivre)

C.-N. GARIÉPY, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Lettre de Son Éminence. — Une lettre de Son Éminence le Cardinal Bégin a été lue, dimanche, le 31 mars, dans toutes les églises de la ville, à propos des "scènes de désordres et de violences contre les personnes et contre les propriétés", qui ont eu lieu à la fin de la semaine dernière dans la ville de Québec.

Son Éminence recommande à MM. les Curés de prêcher à leurs paroissiens "le calme et la modération, et de les supplier de se tenir en garde contre les entraînements irréfléchis qui sont stériles pour le bien, qui font à notre bonne ville de Québec une réputation qu'elle ne mérite pas, et qui peuvent accroître les maux, pourtant assez pénibles, dont nous avons déjà à souffrir."

Puissent ces sages paroles de notre chef spirituel ramener la paix et la bonne entente entre les divers éléments de notre population!

A la Basilique. — Les offices de la Semaine Sainte ont été célébrés à la Basilique avec toute la splendeur accoutumée. Son Éminence le Cardinal Bégin a officié, le Samedi-Saint après midi, aux matines de Pâques, de même qu'à la messe et aux vêpres du lendemain. Le sermon du jour de Pâques a été fait par le R. Père Le Doré, eudiste.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Edouard Routhier, décédé mercredi, le 27 mars, à Sainte-Foy, à l'âge de 63 ans. Le défunt était le père de M. l'abbé René Routhier, vicaire à Thetford Mines.